



Le français au Maroc : un pont de passage vers la pratique informatique

French in Morocco: a bridge to computer practice.

Dr. ATMANI Mohammed

Enseignant-chercheur

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Oujda

Université Mohammed Premier

Laboratoire Langues, Cultures et Communication

Maroc

atmanimed76@gmail.com

BOUHAFNA Fatima Zahra

Doctorante

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Oujda

Université Mohammed Premier

Laboratoire Langues, Cultures et Communication

Maroc

bouhafna.fatima.zahra@hotmail.fr

Date de soumission : 12/10/2022

Date d'acceptation : 25/12/2022

Pour citer cet article :

ATMANI. M. & BOUHAFNA. F. (2022) « Le français au Maroc : un pont de passage vers la pratique informatique », Revue Internationale du chercheur « Volume 3 : Numéro 4 » pp : 386 – 398

Résumé

L'article propose une articulation théorique entre l'enseignement de la langue française au secondaire qualifiant marocain et sa constitution sur le marché du travail. A travers l'étude des termes extraits d'un corpus collecté à partir de la terminologie informatique, il semble utile de voir la distance entre la norme et l'usage se dissiper pour faire prévaloir les sens réguliers.

L'objectif est donc de dépasser la notion d'apprentissage passif - apprentissage d'un ensemble de termes majoritairement littéraires sans possibilité de mobilisation dans des situations concrètes - pour permettre aux apprenants d'accéder à un apprentissage efficace.

Pour ce faire, nous partirons de son statut réel, qui permet à l'apprenant marocain d'acquérir une compétence pragmatique dans un domaine spécialisé, notamment une compétence lexicale, qui lui ouvre l'accès au marché du travail.

Dans l'approche de la linguistique du corpus, nous montrons que le lexique informatique spécialisé, centré sur la catégorie du nom, est basé sur trois grandes variations contextuelles : extension et réduction de sens ; figures de style ; proximité sémique et morphologique.

Mots clés :

Processus d'apprentissage ; texte littéraire ; informatique ; apprenants ; sens.

Abstract

The article proposes a theoretical articulation between the teaching of the French language in Moroccan secondary schools and its constitution in the labor market. Through the study of terms extracted from a corpus collected from computer terminology, we will see that the distance between the norm and usage dissipates to make regular meanings prevail.

The objective is therefore to go beyond the notion of passive learning - learning a set of mostly literary terms without the possibility of mobilizing them in concrete situations - to allow learners to access effective learning.

To do this, we will start from its real status, which allows the Moroccan learner to acquire a pragmatic competence in a specialized field, in particular a lexical competence, which gives him or her access to the labor market.

Using the corpus linguistics approach, we show that the specialized computational lexicon, centered on the noun category, is based on three major contextual variations: extension and reduction of meaning; figures of speech; semantic and morphological proximity.

Keywords :

Processes of learning; literary text; informatic; learners; meaning.

Introduction

Derrière la langue, il y a un héritage culturel, épistémique, social... qui se transmet. Le français a légué un passé et un présent singuliers et un ensemble d'ajustements et de remaniements dès son introduction sur le territoire marocain ; depuis, il devient un moyen d'enseignement de la plupart des matières scientifiques et sert de support et d'instrument à la pensée et aux apprentissages.

Avec la réforme actuelle, les rédacteurs pensent que les œuvres littéraires sont les meilleurs supports d'apprentissage. Elles apprennent aux élèves comment s'exprimer ou défendre des opinions, des réflexions, de suggérer des pistes inaccoutumées, de s'aventurer dans le monde de l'imagination pour avoir l'esprit libre et spontané ou dans l'univers réel pour résoudre les problèmes insolubles rencontrés dans la pratique ; de plus c'est un moyen véhiculaire de la culture nationale ou internationale.

Pour parler cette langue étrangère, l'apprenant doit employer le lexique appris, par et dans le texte littéraire, dans le contexte scolaire et de s'en servir à des fins didactiques et/ou professionnelles pour s'adapter aux situations réelles.

Or, une question en particulier retient notre attention : la langue française sous sa dimension technique essaye-t-elle de pallier les discordances existantes entre son statut de langue enseignée et le marché du travail (formel/informel) ? L'objectif est de savoir si les termes utilisés lors de l'apprentissage ont gardé leur sens premier ou si la technicité les a revisités au passage ?

Dans ce qui suit, cet article permet de présenter le cadre théorique susceptible d'apporter une compréhension nouvelle du lexique spécialisé; la conception méthodologique et la méthode suivie pour la constitution du corpus ; les résultats obtenus lors de l'analyse ainsi que la discussion de ces conclusions.

1. Conceptions théorique et méthodologique

1.1. La linguistique du corpus

Le présent travail s'inscrit dans le cadre de la linguistique du corpus. Ce cadre d'analyse empirique étant élaboré pour rendre compte des faits langagiers sans porter des jugements de (a)grammaticalité, (in)acceptabilité sur les termes lexicaux. Il vise à décrire objectivement le corpus d'usage, à dégager les constantes et les inconstantes liées à une langue authentique. Ce qui permet de déduire et/ou d'induire des hypothèses générales qui deviennent par la suite des théories/lois scientifiques : c'est l'usage qui fait la théorie et non pas l'inverse.

La linguistique du corpus offre, en même temps, une vision contextualisante des termes ou des énoncés étudiés. Le chercheur-linguiste met en évidence la nécessité de les étudier en contexte pour délimiter leur sens effectif. D'ailleurs, le recours à la notion de contexte visualise des éléments hétérogènes liés au terme en question.

Donc, en combinant ces trois démarches linguistiques essentielles : rigueur scientifique, objectivité d'analyse et productivité des règles, cette contribution trouve sa fin.

1.2. Le manuel scolaire

Le corpus d'analyse est constitué de quatre manuels scolaires d'informatique (Découverte de l'informatique, 2005 ; Espace de l'informatique, 2005 ; Le chemin de la réussite en informatique, 2006 ; L'informatique au lycée, 2007) élaborés par des auteurs nationaux non-natifs de la langue française. Ils sont destinés aux professeurs, aux élèves du Tronc commun du secondaire qualifiant ; ainsi, les chercheurs et les professionnels trouvent aussi de l'intérêt.

Etant le fruit de la collaboration entre enseignants et inspecteurs de la matière « informatique » ; ces manuels contiennent des termes informatiques (hautement) spécialisés issus de l'architecture de l'ordinateur, des outils informatiques, des manipulations techniques, des domaines d'application, des langages de programmation... et d'un lexique transdisciplinaire commun à toute discipline scientifique et/ou technique (ex : traitement, analyse, qualité etc.). C'est davantage la seconde composante qui nous intéresse particulièrement et il sera fréquemment fait référence à la première.

1.3. La ressource lexicologique

La consultation du portail « Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales » CNRTL a permis d'exploiter un ensemble de ressources linguistiques informatisées et d'outils de traitement de la langue. Ce dictionnaire polysémique et unilingue n'est pas une source primaire, mais un soutien ponctuel permettant de chercher les emplois potentiels et possibles de chaque terme (des verbes, des substantifs et des adjectifs...).

Donc, ce qui nous intéresse essentiellement ce sont les termes (noms) que la technicité les a empruntés de la langue générale avec une spécialisation de sens.

1.4. L'informatique : un regard multiple

Le lexique informatique est un sujet d'actualité ; de nombreuses réflexions (linguistique, sociologique, didactique, culturelle, littéraire, anthropologique etc.) tentent de revoir son statut. En fait, un regard croisé est porté sur le développement précoce du lexique chez

l'apprenant- français (Grossmann, et al., 2005). Ces auteurs tentent de mettre en place des modèles du développement en correspondance avec des modèles didactiques pour la compréhension de l'écart entre « explosion lexicale » et « restructuration du lexique ».

Et dans son étude consacrée à la création lexicale institutionnelle, (Centrella, 2013) voit que la révolution informatique pénètre dans la langue française et surtout dans la composante lexicale, allant de l'usage de la norme (la consultation des dictionnaires) à la norme de l'usage (la presse spécialisée). L'auteure propose une réflexion sur les fondements linguistiques d'ordre lexiculturel tout en favorisant l'entrée dans la culture par le lexique et dans le lexique par la culture.

Ainsi, se pose la question de la traduction du lexique technique spécialisé ; la rédaction d'un ouvrage français en informatique comme le signale (Khoury, 2021) est soumis à des contraintes concernant le vocabulaire ce qui implique des procédés traductologiques comme l'équivalence, l'emprunt etc.

Cet article se propose d'apporter une contribution à ce débat sur le lien entre apprentissage et pratique, en s'appuyant sur les démarches d'analyse de la linguistique du corpus. Celle -ci prend en charge plusieurs études à la fois comme la grammaire de la phrase, la pragmatique, la linguistique textuelle, la sémiotique des genres etc. Or, cette analyse est centrée sur le lexique comme composante majeure de la linguistique. Le but étant d'appliquer à l'ensemble des termes relevé la notion de trait sémique. Cette démarche descriptive s'engage à étiqueter la langue en tenant compte du principe d'autonymie.

Dans cette perspective, la description lexicographique du sens s'appuie sur des confrontations des définitions. Les acceptions sont sillonnées de noyau sémique (Greimas, 1966) ; une unité lexicale de base persiste dans les parcours circulaires allant de l'usage courant vers le spécialisé ; ce sont des échanges dynamiques de valeurs des signes qui suivent le mouvement dans la langue.

2. Résultats obtenus

Les œuvres littéraires programmées au secondaire qualifiant marocain se présentent comme un support d'apprentissage de la langue française, elles visent foncièrement à enrichir le lexique de l'apprenant. Celui-ci, dans le domaine du travail, doit surpasser la tendance de réduction des acquis à la forme élémentaire pour établir des réseaux sémantiques qui mènent à trouver les autres sens de la même notion.

Un apprenant conscient de son apprentissage de la langue française exploite le lexique acquis en faveur du domaine technique sans perdre de vue l'analogie, la systématisation que chaque langue essaye de prôner d'ailleurs : l'enseignement/apprentissage de la langue française au Maroc est basé sur les œuvres littéraires (le français = langue enseignée) et la matière informatique enseignée en langue française (le français = langue d'enseignement). Il s'agit de savoir si ce transfert, du texte littéraire vers le texte informatique, est accompagné d'un changement lexical.

Dans les manuels cités supra, l'informatique fait appel par exemple à des termes artistiques, zoologiques, administratifs, mathématiques, sanitaires... pour décrire des objets scientifiques (ex : langage binaire ; ressource matérielle...) ; des objets concrets/abstraits (ex : imprimante ; programme ...) ; des qualités (ex : configuration ; ordre des instructions ...) ; des quantités (ex : somme ; résultat ...) ; des supports (ex : document ; formule...) etc. qui conservent un noyau sémique commun aux autres disciplines.

Dans ce sens, le témoignage de Pascaline Dury « *quelle que soit l'ampleur de la circulation d'un terme, et le nombre de transgressions sémantiques qu'il subit, il subsiste toujours un sens noyau, qui indique son origine* » (Dury, 1999) est significatif. En effet, ce noyau est stable, mais il apparaît dans des contextes différents (ex : psychologie, anthropologie, économie etc.) qui donne aux termes de « *nouveaux caractères sémantiques* » (Dury, 1999).

Dans ce qui suit, nous allons présenter les manifestations linguistiques les plus évidentes du glissement de sens.

2.1. L'extension et la réduction de sens

2.1.1 L'extension de sens : « Le bureau »

Le terme « Bureau » désignait un « meuble comportant une table et des compartiments de rangement ». C'est un sens utilisé dans la plupart des situations courantes. Mais comme nous parlons souvent de l'introduction des technologies dans la vie humaine, cette notion acquiert un nouveau sens par extension, il s'agit en effet d'une « surface de travail visualisée à l'écran d'un ordinateur, sur laquelle sont disposées les icônes et les fenêtres ».

En fait, entre le sens usuel et le sens spécialisé, il y a une redéfinition partielle qui garde de la première les éléments de ressemblance à savoir {une surface/travail/ rangement}, il faut seulement ajouter que le sens spécialisé met en jeu des éléments ciblés {icône/fenêtre} afin d'accentuer ce passage de l'analogique vers le numérique. De surplus, le sème spécifique

{table} est remplacé par {écran} pour montrer que le support change de dimension (au niveau de la mesure, taille, matière, couleur...).

En somme, nous pouvons symboliser ce passage par $AB \rightarrow A$ où le deuxième sens est restreint par rapport au premier.

L'exemple suivant : sur le « Bureau » sont disposés des objets graphiques (petites images) appelés « icônes » et permettant de faciliter l'interaction entre l'homme et la machine (Découverte de l'informatique, p.62) montre que le contexte entourant la notion « bureau », permet de dire que ce terme n'est pas un espace concret, physique mais plutôt une base virtuelle de travail dans laquelle il y a plusieurs éléments nécessaires à la réalisation d'une tâche.

2.1.2 La réduction de sens : « Le tableau »

L'unité lexicale « tableau » désignait ordinairement « support mural destiné à recevoir l'écriture ou divers objets », plus tard ce support devient en domaine informatique un « ensemble structuré d'informations organisées dans la mémoire d'un ordinateur, chaque élément étant repérable par son numéro d'ordre ou d'indice » .

Tout en étant support ou ensemble structuré, le sens spécialisé fait une sélection partielle des traits caractéristiques {un support/d'écriture}, pour marquer que le tableau est une forme limitée, cadrée, dont le but essentiel est de garder une trace (écriture, image, chiffre...). Ce sens spécialisé insiste sur la manière de la présentation de cette trace qui respecte un parcours logique et séquentiel. Cela nous rappelle effectivement, le langage homme/machine. En fait, entre l'homme et la machine le même raisonnement se produit, pour que ce support -Tableau- soit rempli par image ou graphie ou autre.

Il faut établir des liens, des connexions neuronales implicites et (in)expressives pour produire une réalité logique ; l'ordinateur ou la machine fonctionne ainsi et établit des relations binaires implicites, programmables et inexpressives.

Ce passage peut être exprimé par $A \rightarrow AB$ où le deuxième sens est en extension par rapport au premier.

D'ailleurs, en prenant l'exemple suivant: Le logiciel permet d'insérer des images, des cadres, des tableaux, des formes...(Le chemin de la réussite, p.68) beaucoup d'unités telles que (logiciel, insérer) déterminent le sens spécialisé et montrent que « tableau » fonctionne selon des chemins électroniques basés sur un système algorithmique binaire.

2.2. Les figures de style

2.2.1. La métonymie : « La carte »

Le passage du premier sens comme étant un « carton léger mais résistant, formé par l'assemblage de plusieurs feuilles » à un « morceau de plastique sur lequel sont gravées des pistes électroniques pour communiquer avec un autre périphérique » est expliqué par la métonymie c'est-à-dire une relation logique entre les deux acceptions.

Peu importe la matière dont est faite la carte (plastique, carton...) ce qui est essentiel est le contenu de la carte qui facilite dans les deux cas, la communication, la transmission de l'information et même le ciblage des données fonctionnelles.

L'exemple suivant « c'est sur la carte mère que sont placés le processeur, la mémoire vive et les cartes d'extension » (L'informatique au lycée, p.33) précise les types de cette carte « mère » ou « extension » qui sont associées à la machine électronique. Aussi, le contexte (processeur, mémoire vive) est porteur de spécialisation.

2.2.2. L'analogie métaphorique, consécutive et fonctionnelle

▪ L'analogie métaphorique : « La souris »

D'un « petit mammifère rongeur omnivore de la famille des Muridés mesure de 8 à 10 cm possède un pelage gris, une longue queue, de grandes moustaches, un museau pointu » à un « dispositif de dialogue que l'on déplace sur le plan horizontal et qui permet de déplacer un symbole lumineux à l'écran d'un visuel », la description détaillée s'éclipse de plus en plus pour accentuer l'aspect fonctionnel qui est le mouvement et l'usage métaphorique basé sur la ressemblance.

Il y a en effet, une sélection des traits caractéristiques de la souris {la dimension, la forme, la couleur, le déplacement...} qui sont attribués à cette nouvelle signification afin d'établir la communication. Par ailleurs, l'exemple: La console, le moniteur, le clavier et la souris, constituent la configuration de base ou minimale d'un ordinateur. (Espace de l'informatique, p.32) montre que « la souris » n'est plus un animal mais un outil facilitateur du travail.

▪ L'analogie consécutive : « Le virus »

Le sens de virus a désigné en médecine une « substance organique susceptible de transmettre une maladie », pris le sens d'une « instruction parasite introduite dans un programme informatique et susceptible d'entraîner diverses perturbations ».

Ce passage est expliqué par les effets consécutifs résultants du même principe qu'en médecine et en informatique. Il s'agit, d'une erreur glissée par malveillance, son but est la destruction

d'un fonctionnement. Face aux similitudes entre les deux, le corps humain et l'architecture de la machine, l'existence d'une défaillance peut engendrer le dysfonctionnement.

De surplus, dans cet exemple : Le fait d'être connecté au réseau Internet augmente les chances d'infections par les virus informatiques qui peuvent causer des dégâts matériels. (La découverte de l'informatique, p.222) il s'agit d'un réseau infecté. Il n'est donc pas question d'un élément anatomique appartenant à un humain ou à un animal.

▪ **L'analogie fonctionnelle : « La clé »**

Au départ il s'agit d'« une pièce métallique servant à ouvrir et à fermer une serrure » pour devenir « un petit bloc facilement transportable qui permet de stocker des données informatiques ». Certes, les traits {outil, amovible} sont communs aux deux acceptions alors que {l'ouverture/ la fermeture} sont remplacées par le {stockage des données}.

Il faut préciser que le fait de garder la même acception pour le domaine spécialisé est expliqué par les ressemblances de forme de matière et de fonctionnalité (transportables).

L'exemple suivant: une clé USB de 256 Mo. (Le chemin de la réussite, p.36) montre que « la clé » est un objet qui, au lieu d'ouvrir ou de fermer, fait des opérations de stockage et de décryptage et peut être soumis à une analyse pour vérifier sa sécurité.

2.3. La proximité sémique et la proximité morphologique

2.3.1. La proximité sémique : « La mémoire »

Le passage du sens usuel « faculté comparable à un champ mental dans lequel les souvenirs proches ou lointains sont enregistrés ; conservés et restitués » au sens spécialisé « organes qui permettent de stocker les informations. Elles peuvent être vives RAM ou mortes ROM » dévoile cette proximité sémique. La mémoire, au sens spécialisé, peut exercer des opérations algorithmiques compliquées (l'enregistrement, la conservation, la restitution des informations...). Ces tâches sont empruntées au fonctionnement de la mémoire humaine. Ce mécanisme est adopté pour établir une construction miniature du corps humain.

Une aptitude est une qualité rendant possible certaines performances. Alors qu'un organe est un ensemble d'éléments cellulaires physiologiquement différenciés et combinés, remplissant une fonction déterminée. Ce qui nous mène à dire que la mémoire de l'homme est latente et insaisissable alors que celle de l'ordinateur est patente et visible.

L'exemple : Stocker les informations en mémoire. (Espace de l'informatique, p.35) présente « la mémoire » comme ayant une capacité partielle, c'est-à-dire qu'elle est mesurable, voire limitée, à la suite de l'intégration des données.

2.3.2. La proximité morphologique : « La nappe »

En passant du sens usuel « pièce de lingette de maison dont on couvre la table pendant les repas » au sens spécialisé « un câble plat et large contenant un ensemble de fils » nous voyons qu'il y a une véritable proximité morphologique qui se résume dans une similitude formelle ; une texture plate couvrant la table et le sens spécialisé qui a gardé le sème fondamental de « plat ». L'aspect extérieur qui est orné de motifs presque invisibles rappelle les divers fils qui s'entremêlent pour favoriser une meilleure circulation de l'information. Pour cela, l'exemple suivant : le microprocesseur communique avec les différents périphériques via des ports ou des nappes. (Découverte de l'informatique, p.47) montre que l'aspect extérieur de « la nappe » est un élément qui relie les périphériques d'une machine.

3. Discussion des résultats

L'informatique est partout, ses termes sont ancrés dans de nouveaux contextes : usage courant, professionnel, pédagogique ... Le sens général déjà acquis à l'école et le sens spécialisé appris au cours de l'expérience (la discipline informatique et la pratique professionnelle) sont mobilisés dans des situations pratiques (ex : informaticien ; technicien spécialisé). L'interdisciplinarité qu'elle soit « proche » (ex : mathématiques et sciences physiques) ou « lointaine » (ex : langue française et informatique) maintient un noyau sémique inhérent aux différentes réalisations d'un terme. C'est en fait, un parcours circulaire impliquant quatre dimensions majeures :

- L'économie linguistique : les termes spécialisés dépendent du principe de l'économie linguistique et par conséquent s'oppose à *l'idéal de monosémie* (Pavel, 1991) ; l'apprenant cherche le moindre effort mémoriel. Le cerveau humain procède par comparaison et par rapprochement parallèle entre toutes les unités de la langue et ne peut garder que le déjà connu ou le déjà-vu. C'est le concept « *d'image-schéma sous-jacente à l'ensemble de ses sens* » (Pauly, 2010) qui serait un moyen explicatif, dans notre cas, de la non-rupture entre littérature et informatique.
- La stabilité des normes linguistiques : la référence à une base lexicale stable montre le degré de constance de la langue et donc la stabilité du système social qui lui est assigné. Cela permet également de dire que le français est un code normé.
- La sécurité linguistique : l'apprenant développe une conscience normative en pensant que la polysémie des termes augmente la légitimité de l'usage de la langue française dans la société.

- La valeur de l'échange dynamique : l'échange entre apprenant et informaticien (praticien) devient dynamique et partagé ce qui contribue puissamment aux progrès des rapports sociaux.

Dans le même ordre d'idées, les trois procédés lexicaux relevés (extension et réduction de sens ; figures de style ; proximité sémique et morphologique) ont une puissance d'actualisation de la langue en discours. Le dictionnaire ne peut pas prévoir tous les emplois de la langue ; dans ce contexte, nous pouvons être face à une sorte de transposition car l'usage a gardé du sens premier des traits partiels pour cohabiter avec le/ ou les sens nouveaux : les rapports mutuels entre les unités lexicales, leurs formes, leurs contenus et leurs désignations n'ont pas disparus totalement. Donc, ce savoir institutionnel a rendu accessible et véhiculaire des pratiques techniques manuelles à la fois des informaticiens et des praticiens du domaine et de leurs clients puisqu'il y a des changements de la manière de vivre. Ainsi, la technologie devient un besoin, une nécessité et non un outil de bien être ; un outil facilitateur de la communication.

Conclusion

La voie de l'apprentissage de la langue française est pénible. Mais par ses routes ardues, il faut former adéquatement les jeunes adultes aux nouvelles exigences de l'avenir. C'est un passage instructif pour développer, chez eux, les habiletés procédurales, professionnelles et comportementales. Sans oublier que les langues, et surtout le français, ne sont que des formalités saines vers une intégration réelle et concrète au marché du travail.

Sinon, face à la réticence des uns (les élèves) et au statut opaque du FLE, nous nous trouverons face à deux entités « élève » et « spécialiste » en discordance, mais chacun d'eux essaye de combler la disparité causée par ce changement continu du statut de la langue française.

Le glissement de sens en informatique ne prétend pas, dans les limites de cet article, à l'exhaustivité, il s'agit du classement des procédés majeurs (extension et réduction de sens ; figures de style ; proximité sémique et morphologique) qui ont joué un rôle essentiel dans la mise en évidence de l'équilibre entre usage courant et usage spécialisé.

Ce qui amène à dire que l'enseignement / apprentissage du français au Maroc, peut-il répondre à toutes les attentes des secteurs techniques (ex :la mécanique, l'industrie, l'audio-visuel...) ? Ou bien le passage par une institution ne peut couvrir que les domaines actifs (ex :l'informatique)?



La perspective contrastive pourrait mettre en évidence d'autres résultats si l'étude s'ouvre sur les constructions lexico-syntaxiques contenus dans ces manuels scolaires et analyser les manifestations contextuelles de la polysémie syntaxique.



BIBLIOGRAPHIE

Centrella M. (2013). Le vocabulaire de l'informatique : de la norme à l'usage. Paris, Hermann.

Dury P. (1999). « Les variations sémantiques en terminologie ; étude diachronique et comparative appliquée à l'écologie ». In : Sémantique des termes spécialisés, Publications de l'Université de Rouen- C-N-R-S.

Greimas A-J. (1966). Sémantique structurale : recherche de méthode. Paris, Larousse.

Grossmann F & Paveau M-A & Petit G. (2005). Didactique du lexique : langue, cognition, discours. Grenoble, Université Stendhal.

Khoury R. (2021). La sécurité logicielle : une approche défensive. Presses de l'Université Laval.

Pauly E. (2010). La polysémie Réflexion théorique, méthodologique et application à la lexicologie. L'Harmattan.

Pavel S. (1991). « Changement sémantique et terminologie ». Méta, n° 36, 1.

Dictionnaire polysémique en ligne CNRTL (Centre National des Ressources Nationales et Lexicales), <https://www.cnrtl.fr/definition/>, consulté le 20 décembre 2018.